

Votants : 75
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 15 juin 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 juin 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 juin 2018

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – VENTE D'UN TERRAIN DE 1 000 M² ENVIRON SITUE AU LIEU-DIT LE FIEF DE L'ANE (AIFRES) A LA SOCIETE HUTIN

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Adrien PROUST, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Alain BAUDIN à Jérôme BALOGÉ, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Christine HYPEAU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Josiane METAYER, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Marie-Chantal GARENNE à Yvonne VACKER, Alain GRIPPON à Sophia MARC, Anne-Lydie HOLTZ à Elmano MARTINS, Florent JARRIAULT à Dany MICHAUD, Agnès JARRY à Romain DUPEYROU, Dominique JEUFFRAULT à Florent SIMMONET, Guillaume JUIN à Yamina BOUDAHMANI, Rabah LAICHOURE à Michel HALGAN, Simon LAPLACE à Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD à Jean-Claude FRADIN, Serge MORIN à Monique JOHNSON, René PACAULT à Michel PANIER, Stéphane PIERRON à Bruno JUGE, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Sylvette RIMBAUD à Eric PERSAIS, Dominique SIX à Lucien-Jean LAHOUSSE, Marc THEBAULT à Jacqueline LEFEBVRE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain PIVETEAU, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LIAIGRE, Marcel MOINARD, Serge MORIN, René PACAULT, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Dominique SIX, Marc THEBAULT

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Jacqueline LEFEBVRE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 JUIN 2018

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – VENTE D'UN TERRAIN DE 1 000 M² ENVIRON SITUE AU LIEU-DIT LE FIEF DE L'ANE (AIFFRES) A LA SOCIETE HUTIN

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la lettre d'intention d'acquérir de Madame Emilie HUTIN du 16/05/2018,

Vu l'avis d'estimation de France Domaine du XX/XX/XXXX,

Le 26 décembre 2017, la Communauté d'Agglomération du Niortais s'est portée acquéreuse des parcelles cadastrées AE n°53 et AE n°146, sises Lieu-Dit "Fief de l'Ane" à AIFFRES. Ces terrains, représentant une surface totale de 18 500 m², sont classés en zonage à vocation économique au PLU de la commune (UXa et 1AUXa).

Le 23 janvier 2018, la Communauté d'Agglomération du Niortais a fait procéder à un nouveau bornage de cet ensemble foncier, dans le but de constituer trois emprises foncières distinctes correspondant à des destinations différentes :

- Une 1ère emprise de 4 741 m² (correspondant à des voiries et espaces communs réalisés par le groupe CHESSE dans le cadre de l'implantation de l'enseigne LIDL) qui sera prochainement rétrocédée à la commune d'Aiffres en vue d'un classement dans le domaine public communal.
- Une 2ème emprise de 3 191 m², destinée à l'implantation à court terme d'activités économiques de proximité, qui va être à son tour divisée en trois nouveaux lots (lot n°1 de 1 491 m², lot n°2 de 1 000 m², et lot n°3 de 700 m²).
- Une 3ème emprise de 10 568 m², qui est pour le moment conservée en réserve foncière, pour des projets à moyen terme.

Concernant l'emprise foncière destinée à l'implantation d'activités économiques, plusieurs porteurs de projet ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt, parmi lesquels Madame Emilie HUTIN, qui souhaite acquérir un lot de 1 000 m² environ.

Il est donc proposé que la Communauté d'Agglomération du Niortais cède à la société HUTIN un terrain de 1 000 m² environ, situé au Lieu-Dit "Le Fief de l'Ane" (Aiffres), dans les conditions précisées ci-après :

Acquéreur :
Société HUTIN,
Représentée par Madame Emilie HUTIN,
Domiciliée 1 222 route de Niort - 79230 AIFFRES.

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20180625-C69-06-2018-DE Date de télétransmission : 28/06/2018 Date de réception préfecture : 28/06/2018
--

Désignation du bien :

Un terrain de 1 000 m² environ situé au Lieu-Dit "Le Fief de l'Ane" (Aiffres), à détacher des parcelles cadastrées AE n°172 et AE n°176 (elles-mêmes issues des parcelles AE n°53 et n°146), correspondant au lot n°2 sur le plan de Déclaration Préalable de Division annexé.

Destination du bien :

Réalisation d'un bâtiment de 120 m² environ, destiné à accueillir un salon de coiffure et un salon d'esthétique.

Modalités de la cession :

Le prix de vente, fixé à 50,00 € HT/m², sera appliqué à la surface vendue.

Parcelle	Surface	Prix de vente HT/m ²	Prix de vente HT appliqué à la surface vendue	TVA	Prix de vente total taxes comprises
Partie de parcelles AE 172 & 176	1 000 m ²	50,00 €	50 000,00 €	10 000,00 €	60 000,00 €

Les sommes résultant de cette vente, estimées à 50 000,00 € H.T., seront versées en recettes au Budget Annexe Activités Assujetties à la TVA.

Les frais liés à la rédaction et à l'enregistrement des actes notariés, les frais de raccordement aux réseaux et la réalisation des accès seront à la charge de l'acquéreur.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Céder à la société HUTIN, représentée par Madame HUTIN, ou à toute société désignée pour réaliser l'opération, un terrain de 1 000 m² environ, situé au Lieu-Dit "Le Fief de l'Ane" à Aiffres, aux conditions fixées ci-dessus ;
- Approuver que le prix à payer par l'acquéreur soit de 60 000,00 € TOUTES TAXES COMPRISES (qui se décompose en un prix net HT de 50 000,00 € et une Taxe sur la Valeur Ajoutée égale à 10 000,00 €) ;
- Conditionner cette vente à la signature d'une promesse de vente (assortie de conditions suspensives d'obtention du permis de construire et des financements nécessaires), impérativement dans un délai de 6 mois maximum à compter de la présente délibération ;
- Rappeler que l'acquéreur devra respecter les dispositions du Plan Local d'Urbanisme afférents aux parcelles ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180625-C69-06-2018-DE
Date de réception : 28/06/2018
Date de réception préfecture : 28/06/2018